



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

CRIMINALITÉ EN MARTINIQUE

Question au Gouvernement n° 2229

Texte de la question

CRIMINALITÉ EN MARTINIQUE

M. le président. La parole est à Mme Josette Manin.

Mme Josette Manin. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues de la Martinique, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

La Martinique est confrontée à une hausse significative des actes de violences perpétrés avec des armes à feu. Dix-sept individus ont été tués depuis le début de l'année, dont les derniers en date sont un jeune de 14 ans et deux femmes dont l'une était mère de six enfants.

Les raisons en sont des trafics de drogue et d'armes qui s'intensifient dans les Antilles, une fracture sociale et économique persistante, alimentée par la disparition des contrats aidés qui permettaient d'accompagner les populations dites fragiles, ainsi qu'un manque criant d'effectifs et de moyens affectés à la police judiciaire et spécialisée et aux douaniers pour répondre efficacement à ces problématiques.

Ces actes plongent nos familles dans le deuil et la colère, et nos policiers dans des difficultés professionnelles quotidiennes – plusieurs d'entre eux ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Monsieur le ministre, la Martinique ne doit pas devenir un territoire de non-droit. Nous le disons avec force, stop à la violence et à la délinquance ! Stop aux armes ! Stop aux larmes ! (*M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.*) Afin de préserver l'équilibre social et démographique déjà fragile de notre territoire, et conformément à votre mission régalienne de garantir la sécurité publique partout en France, les élus de la Martinique vous réclament le déblocage d'au moins 1 000 postes à destination des associations pour garantir un accompagnement et une médiation sur le terrain, la mise en œuvre d'un plan de lutte spécifique prenant appui sur des mesures législatives contre la prolifération des armes à feu, ainsi que le renforcement des effectifs de police par le recrutement de quatre-vingts femmes et hommes supplémentaires.

Dès le mois d'août, face à la gravité de la situation, le maire de Fort-de-France et les parlementaires martiniquais ont demandé par courrier de rencontrer en urgence les ministres de l'intérieur, des outre-mer et de l'emploi. Monsieur le ministre, combien de morts, combien de familles brisées et d'orphelins faudra-t-il avant que vous n'accédiez enfin à notre demande ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Vous avez raison de le souligner, madame la députée, la situation en Martinique est très préoccupante. On constate, depuis le début de l'année, une

augmentation du nombre des homicides, très souvent liés aux trafics de stupéfiants et d'armes que vous avez cités. On observe d'ailleurs de plus en plus souvent l'emploi d'armes lourdes là où l'on utilisait jusqu'ici des armes blanches ou de petit calibre.

Vous avez souligné l'importance du trafic de stupéfiants qui frappe l'île, notamment en provenance d'autres pays. C'est une problématique que nous connaissons d'autant mieux que vous nous avez, avec le maire de Fort-de-France, interpellés, Christophe Castaner et moi-même, sur ce sujet, et que nos policiers et gendarmes sont eux aussi de plus en plus victimes de la violence qui sévit dans l'île.

Face à cette situation, nous sommes loin de rester inactifs. Nous renforçons nos effectifs sur l'île : ce sont 840 policiers qui sont mobilisés, ainsi que 613 gendarmes, que nous renforçons régulièrement par l'envoi, chaque fois que nous le pouvons, de forces mobiles. Vous avez cité les services d'investigation judiciaire, qui effectuent un travail remarquable en Martinique et qui mettent un soin particulier à retrouver les auteurs de ces violences. Un individu a d'ailleurs été interpellé dans l'affaire que vous avez évoquée, où une mère de famille a été victime d'un homicide. Nous renforçons également la lutte contre le trafic de stupéfiants, qui se traduit par des saisies de drogue et d'armes extrêmement importantes.

M. Serge Letchimy. Avec quels moyens ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Nous poursuivrons cette action dans le cadre de la généralisation du plan de lutte contre les trafics de stupéfiants, avec la création d'un office antistupéfiants, l'OFAST, qui comptera une antenne en Martinique. Aussi allons-nous renforcer la lutte contre ces trafics et garantir, comme vous le souhaitez, l'État de droit en Martinique. Je peux vous assurer que le Gouvernement est totalement mobilisé...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2229

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 octobre 2019](#)